



UN PROJET NUMÉRIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Ici et là-bas, pour une planète numérique, libre et solidaire

Travail engagé du lundi 8 avril 2019 au 1^{er} octobre 2019

Au centre des impôts de Lambersat...

« **I**ls m'ont évidemment dit que c'était par internet.

Je leur ai demandé où était la machine à disposition du public...Eh bien il n'y en a pas. C'est un peu fort de café. On m'oblige à faire ma déclaration par internet, mais à condition que j'achète un ordinateur, que je le change au bout de deux ans car il est devenu obsolète, que je m'abonne à un fournisseur d'accès privé et que, en prime, je donne des tas d'informations sur ma vie privée ? Non. Non merci. « ... ». « On est en train de court-circuiter toutes ces petites choses qui font les rapports humains. « ... ». On est qu'en même des mammifères. Même si on ne parle pas la même langue, on arrive à se comprendre et à affiner nos émotions grâce au regard, au contact. Là on passe par des tablettes. Comment ils se regarderont, les gens, demain ? Est-ce qu'ils comprendront encore les codes qu'on a nous, pour l'instant naturellement dans les yeux »

*Extrait d'un témoignage inclus dans l'article « Peut-on encore vivre sans internet ?
Le Monde diplomatique Août 2019*

SOMMAIRE

Avant propos

Ici et là-bas, pour une planète numérique, libre et solidaire

I - Devant les enjeux d'aujourd'hui une politique du numérique doit s'attacher à réfléchir à de nombreuses notions. Mais quels sont ces enjeux ? Il s'agira d'identifier ici et là-bas les grands enjeux du numérique en 2019

1°) La protection de l'environnement, un enjeu d'une trop lente urgence

- a) **Production du matériel électronique vorace en matériaux**
- b) **Consommation énergétique de l'internet**
- c) **L'Obsolescence programmée : un accélérateur de la consommation**

2°) Le numérique entre outil et risques politiques pour les démocraties

- a) **La maîtrise et la transparence de l'outil : un double leurre ?**
- b) **Redéfinition du lien entre décideurs et citoyens**
- c) **Responsabilité, irresponsabilité et concentration du pouvoir**

3°) Pratiques sociales/pratiques numériques : des relations sociales à redéfinir

- a) **Déshumanisation des services notamment publics**
- b) **Individualisation et isolement des personnes**
- c) **Développements potentiels de relations sociales**

4°) L'outil numérique, Innovant, créatif et global, modifie les pratiques sociales et culturelles

- a) **Des relations de proximité facilitées**
- b) **Accès à la connaissance**
- c) **La crainte de l'uniformisation des pratiques culturelles**

5°) Les enjeux économiques sont au cœur de l'outil numérique devenu le fer de lance d'une libéralisation forcenée

- a) **Développement d'activités et d'innovations sources de richesses économiques**
- b) **Accélération du consumérisme**
- c) **Inégalités d'accès au matériel et à l'usage devenus presque indispensables**

6°) Protéger le libre choix : quand l'illusion du choix l'emporte sur nos libertés individuelles

- a) **La sécurisation des données personnelles est la clé de la confiance au sein des groupes humains.**
- b) **La manipulation des masses c'est déjà le cas**
- c) **Tensions entre anonymat et l'exercice de la responsabilité**

II°) Face à ces enjeux en quoi le territoire d'exercice du CSCtempo est concerné et quelles sont les réponses spécifiques apportées par le CSCTempo ?

1°) **Le territoire intercommunal se décline en singularités numériques**

- a) **L'enjeu environnemental d'abord**
- b) **Enjeux Politiques et démocratiques**
- c) **L'enjeu social et des relations sociales**
- d) **Le numérique et les pratiques sociales et culturelles**
- e) **Les enjeux économiques**

2°) L'ambivalence entre aspects positifs et aspects négatifs

a) Le développement de la numérisation et de la dématérialisation : une évolution incontournable, envahissante ou/et bénéfique ?

b) L'outil comme but ou comme moyen ? Un choix pour une ambition associative

III°) Aujourd'hui au regard des enjeux, de la configuration du territoire et des réponses apportées par le CSCTempo, que souhaite t-on engager ou relancer aujourd'hui au sein du Centre en interne comme en externe ?

Dites nous ce que vous en pensez, ce que vous désirez, ce qui vous est indispensable ou que vous refusez ?

a) Rencontre à l'atelier numérique du 20 septembre 2019

b) Rencontre des membres de la commission numérique mardi 23 septembre 2019

IV°) Transformer ce réel désiré dans le projet associatif en mettant en lien les valeurs du centre socioculturel et les valeurs d'une société à l'image de ces valeurs. Mais comment procède t-on ?

Conclusion

AVANT PROPOS

Depuis près de 10 ans le centre socioculturel Tempo s'est engagé alors qu'il n'était pas encore labellisé centre socioculturel, dans un développement d'activités et d'usages des logiciels libres. Cet engagement rendu possible par les compétences acquises de certains animateurs a permis de faire du centre une référence numérique sur le territoire d'action et parfois plus. La succession d'animateurs en charge de la mission numérique n'a pas perturbé ce développement bien au contraire.

Ainsi à la dynamique des logiciels libres s'est ajoutée les créations des ateliers de bricolage, de conseil et de soutien à l'usage des matériels, d'applications, de formations, d'accessibilité au matériel etc...

Année après année depuis 2007 ce savoir faire s'est enraciné. A titre d'exemple la gestion et la maintenance du parc numérique du centre socioculturel se fait quasi intégralement avec des logiciels libres et le tout en interne.

Depuis quelques temps l'actualité des enjeux numériques de tous ordres confirme la pertinence de ce choix. Il est alors apparu essentiel d'écrire cette démarche aujourd'hui installée profondément dans les activités transversales du Centre.

A l'aube d'un nouveau projet social et des réflexions engagées depuis des années au sein de diverses instances internes au centre il a été décidé de rédiger ce qui en 2019 fait l'une des orientations clé du centre : *l'enjeu numérique dans un centre socioculturel au cœur d'un territoire semi-rural*. Deux personnes, un salarié et un administrateur se sont mobilisés pour agir en cohérence avec le territoire, leurs acteurs et le centre socioculturel Tempo.

La démarche a été construite en 4 étapes :

- **1ère étape :** Devant les enjeux d'aujourd'hui une politique du numérique doit s'attacher à réfléchir à de nombreuses notions. Mais quels sont ces enjeux ? Il s'agira d'identifier ici et là-bas les grands enjeux du numérique en 2019.
- **2ème étape :** Pour le CSCTempo et dans le cadre de son projet associatif, en quoi ces éléments concernent le territoire et face à ce constat, qu'est-ce qui y répond au sein du centre socioculturel ?
- **3ème étape :** Au regard de des deux premières étapes, que souhaite les utilisateurs, adhérents et instances participatives engagés aujourd'hui au sein du CSCTempo pour répondre à ces enjeux internes et externes ?
- **4ème étape :** Transformer ce réel dans l'intérêt général et en cohérence avec le projet social à réécrire et les valeurs associatives du CSCTempo. Quelle intégration dans le projet social et comment procède t-on ?

Nous espérons votre lecture attentive et mobilisatrice pour une participation à la création d'une planète numérique libre et solidaire

I - Devant les enjeux d'aujourd'hui une politique du numérique doit s'attacher à réfléchir à de nombreuses notions. Mais quels sont ces enjeux ? Il s'agira d'identifier ici et là-bas les grands enjeux du numérique en 2019

Avant de décliner une orientation il est bon de savoir à quoi ressemble aujourd'hui les grandes questions qui préoccupent le monde du numérique. Pour cela il a été procédé à un **débat technique** destiné à énumérer les domaines où le numérique ou communément désigné sous le nom d'« informatique » est un sujet de préoccupation au sein de la société et plus marquant encore dans les discussions quotidiennes entre les habitants.

Il a donc été fait le choix de retenir **6 enjeux essentiels** : l'environnement, la démocratie, l'habitant-internaute ou l'habitant-citoyen, les pratiques sociales et pratiques numériques, l'économie et les libertés individuelles.

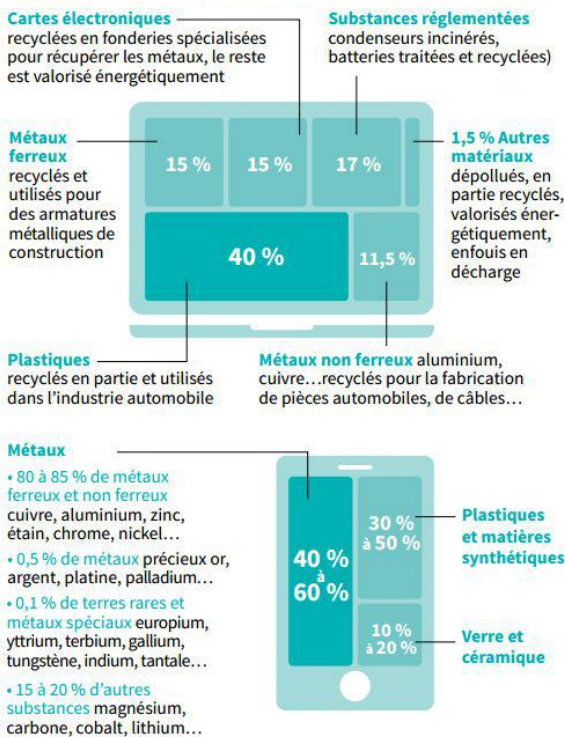
Pour cela nous avons retenue une **méthode de présentation** qui se décompose comme suit : désignation et description d'un de ces six enjeux puis illustration par l'extrait d'un article ou écrit. Nous avons tenu dans cet exercice à multiplier les sources d'illustration. Pour cela nous avons utilisé des extraits de plusieurs journaux locaux comme nationaux, mais aussi de livres, revues, de rapports officiels ou non et enfin de sites internet.

1°) La protection de l'environnement, un enjeu d'une trop lente urgence

La préoccupation environnementale est prioritaire aujourd'hui. Mais on devrait dire depuis une décennie. Elle est abordée dans ce travail à travers 6 aspects. Nous passerons donc successivement par le matériel électronique, l'énergie consommée et l'obsolescence programmée.

a) Production du matériel électronique vorace en matériaux

ORDINATEUR PORTABLE ET SMARTPHONE : QUELLES COMPOSITIONS ?



I

Il s'agit ici de tout ce qui permet la fabrication du matériel dit électronique. Cela passe par les simples composants plastiques aux composants plus sophistiqués voire des matériaux rares à très rares utilisés aujourd'hui dans la confection de cet outillage. Au delà de la production et de la gestion des déchets, cette rareté pose la question des tensions internationales pour se procurer ces matériaux très recherchés.

EXTRAIT 1

Source : Eco-systèmes, Oeko-Institut, Ecolinfo et Sénat

b) Consommation énergétique de l'internet

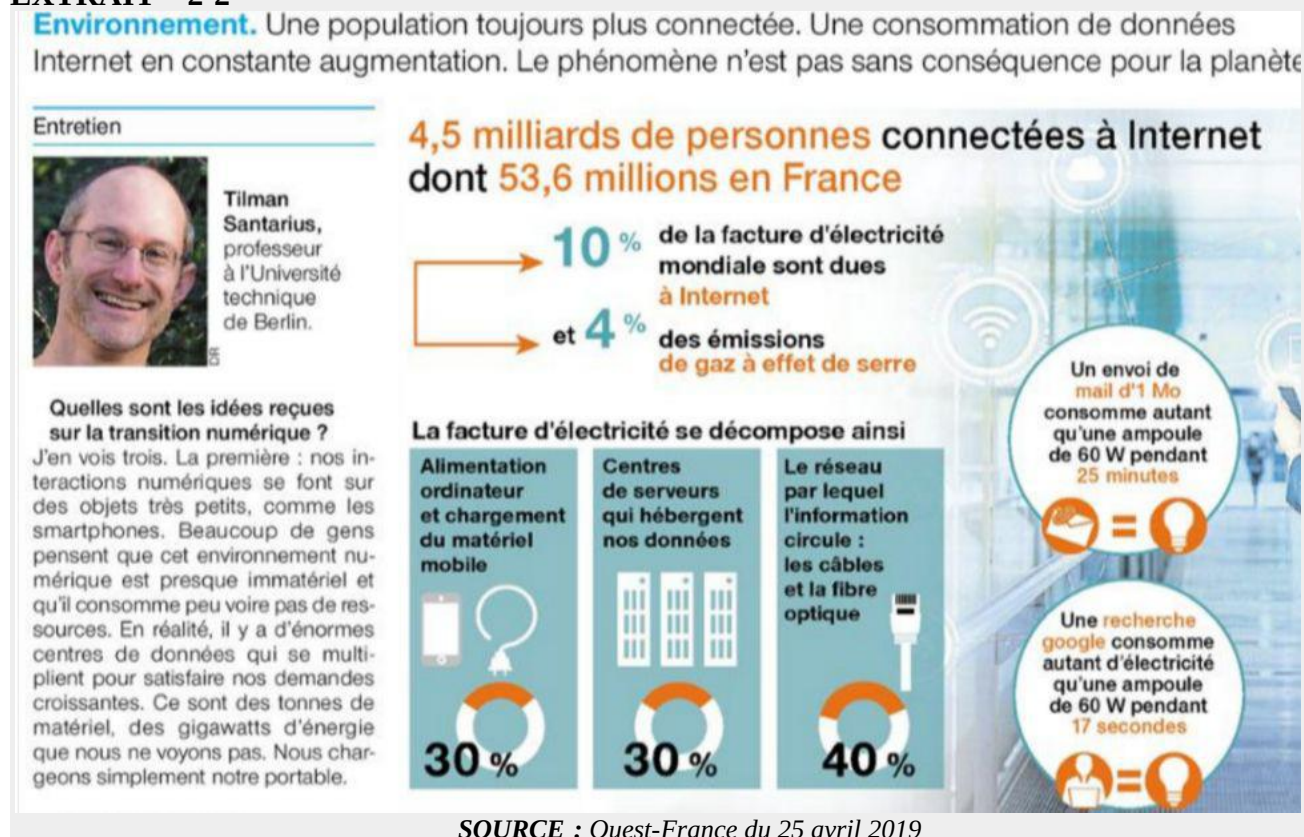
L'impact de l'utilisation du matériel informatique sur la consommation énergétique est double. Il concerne à la fois le matériel informatique dans son utilisation par les particuliers, ménages ou entreprises, mais aussi la logistique et le stockage des informations déposés par ces internautes. Son investissement, son entretien et sa gestion sont à la charge des acteurs industriels des autoroutes de l'information nécessitant une disponibilité énergétique colossale.

EXTRAIT - 2-1

« En 2030, l'ensemble de l'économie aura besoin de 51 % de l'électricité mondiale soit 4400 réacteurs nucléaire »

Source : « L'âge de faire » N° 141 avril 2019

EXTRAIT – 2-2



c) L'Obsolescence programmée : un accélérateur de la consommation

Révélee depuis peu le matériel informatique semble être programmé pour ne durer qu'un temps, fixé auparavant. A cela s'ajoute l'accélération des innovations rendant caduque le matériel ou les logiciels utilisés par les internautes. Ainsi l'obsolescence du matériel et des logiciels favorisent une surconsommation informatique et électronique rendant au bout du compte l'internaute dépendant de ces stratégies. Il nous faut donc acheter et acheter encore l'outil le dernier sorti, la nouvelle mise à jour et autre gadget susceptible de nous apporter des satisfactions encore plus grand.

EXTRAIT 3

Apple et Samsung sanctionnées en Italie pour obsolescence programmée

Ces sociétés « ont mis en œuvre des pratiques commerciales malhonnêtes », a conclu l'autorité italienne à l'issue de son enquête.

Publié le 24 octobre 2018 à 13h54 - Mis à jour le 25 octobre 2018 à 18h31

🕒 Lecture 1 min.

L'autorité garante de la concurrence en Italie a infligé mercredi 24 octobre une amende de 10 millions d'euros à Apple et une autre de 5 millions d'euros à Samsung dans le cadre de son enquête pour obsolescence programmée. De nombreuses enquêtes ont été ouvertes dans le monde contre les deux géants, mais l'antitrust italien semble être la première institution à avoir franchi le pas et prononcé une sanction.

« Les sociétés du groupe Apple et du groupe Samsung ont mis en œuvre des pratiques commerciales malhonnêtes », a conclu l'autorité italienne à l'issue de son enquête. Des mises à jour des logiciels sur des téléphones Apple et Samsung « ont provoqué de graves dysfonctionnements et réduit de manière significative les prestations, accélérant de cette manière la substitution de ces derniers », précise l'antitrust.

Les plus lus

- 1 Résultats brevet 2019 : dates et horaires de publication, académie par académie
- 2 Le « bikini pékinois » menacé par les autorités chinoises
- 3 « Nous ne pouvons que nous résigner » : les parents de Vincent Lambert se

Source :

https://www.lemonde.fr/entreprises/article/2018/10/24/apple-et-samsung-sanctionnees-en-italie-pour-obsolescence-programmee_5373931_1656994.html

A l'instar de ces trois illustrations il ne fait aucun doute que le numérique ne favorise pas la diminution des risques environnementaux et que bien au contraire il engendre de nouvelles tensions environnementales et géostratégiques. Qu'en est-il de la démocratie ?

2°) Le numérique entre outil et risques politiques pour les démocraties

Partant de l'adage que les réseaux sociaux et l'accès à l'information ont démultiplié la capacité des terriens à connaître tout ce qui se passe sur la planète, on pourrait croire que le développement du numérique est une formidable opportunité. Cependant, en s'arrêtant quelque peu, des questions demeurent : qu'en est-il de la maîtrise et de la transparence des usages numériques et de l'internet ?

a) La maîtrise et la transparence de l'outil : un double leurre ?

Les droits à l'expression et à l'information sont essentiels pour garantir l'existence d'une démocratie active ou plus sérieusement d'une démocratie tout court. Le numérique est sans nul doute un atout de taille qui fait l'objet de surveillance voire de manipulation de certains responsables politiques au sein de la « communauté internationale ».

Ainsi la maîtrise de l'outil numérique et de la transparence de son utilisation dans toutes leurs dimensions sont aujourd'hui porteuses d'inquiétude, de méfiance voire de défiance. La dégradation de la confiance est un danger mortel qui guette les démocraties. L'enjeu de la maîtrise de l'information d'une part et celui de la manipulation des masses d'autre part sont cruciaux.

EXTRAIT 4

« Victoire du Brexit et de Trump : la démocratie sous influence des Big data ?

30 juin 2017. Des entreprises de haute technologie spécialisées dans le traitement des mégadonnées ont participé aux campagnes électorales en faveur du Brexit et du candidat Donald Trump, avec succès. Alors qu'un chercheur américain vient de dévoiler que des sociétés travaillant pour le parti des Républicains ont stocké sur le Cloud Amazon les données personnelles d'au moins 198 millions d'Américains, la question de l'influence des "outils numériques stratégiques décisionnels" sur la démocratie commence à se poser avec acuité ».

Source : <https://information.tv5monde.com/info/victoire-du-brexit-et-de-trump-la-democratie-sous-influence-des-big-data-176999>

b) Redéfinition du lien entre décideurs et citoyens

Caractérisé par l'immédiateté et l'absence de corps intermédiaire entre l'internaute-citoyen et les décideurs, l'outil numérique et la dématérialisation de ces relations obligent à redéfinir les relations de ces deux protagonistes. Il y a d'un côté le politique décideur et de l'autre le citoyen-internaute influencé par les réseaux sociaux mais souvent absent de « l'agora physique ». A cela s'ajoute une irresponsabilité fréquente avec l'usage de l'anonymat. Mais pour certains l'internaute est avant tout un citoyen qui avec les réseaux sociaux dispose d'un « haut-parleur » d'une puissance jamais égalée.

EXTRAIT 5

De la démocratie en numérique

Mehdi Bouchoufi, président du Club JADE : Internet est davantage qu'un simple outil : il est aussi un lieu de l'expression démocratique. Nous proposons donc d'organiser les institutions de la démocratie numérique en créant le Parlement virtuel.

Source : https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/06/16/de-la-democratie-en-numerique_1373424_3232.html

c) Responsabilité, irresponsabilité et concentration du pouvoir

En reprenant l'anonymat comme vecteur d'une expression libre, le citoyen-internaute devient aussi une personne irresponsable dans la mesure où elle ne s'engage pas en tant que personne mais en tant qu'internaute anonyme. Cette possibilité lui ouvre un moyen d'expression sans limite avec une responsabilité sans risque. Face à lui les acteurs de la puissance publique disposent d'un outil performant de concentration du pouvoir permettant l'animation d'une relation dite de proximité à travers l'usage d'un arsenal dont il dispose, puissant et presque sans limite : SMS, Courriels, sites internet, blogs, réseaux sociaux, manipulation de fichiers, etc.

Les acteurs de ces deux pôles souvent opposés s'affrontent dans des arènes où tous les coups sont permis. L'anonyme souhaite s'exprimer et le responsable politique conforte sa puissance légale et en conséquence son pouvoir.

EXTRAIT 6

Smartphone et politique : le triomphe du «populisme» numérique

FIGAROVOX/GRAND ENTRETIEN - Dans un petit essai remarquable, Démocratie smartphone, Francis Brochet fait le constat de l'impact des nouvelles technologies sur la vie politique et le comportement des électeurs. Pour Figarovox, il décrypte les enjeux de cette révolution numérique, qui est aussi démocratique et anthropologique.

Source : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/03/02/31003-20180302ARTFIG00303-smartphone-et-politique-le-triomphe-du-populisme-numerique.php>

Qu'elles soient désirées par l'internaute ou par le politique, la maîtrise, la transparence ou l'utilisation du numérique est un enjeu majeur dans les sociétés occidentales et démocratiques telles qu'on les connaît aujourd'hui.

3°) Pratiques sociales/pratiques numériques : des relations sociales à redéfinir

L'anonymat débouche le plus souvent à « l'individuation » des pratiques. Pour autant le numérique se targue de relier les personnes. Mais à y regarder de plus près et à l'instar du témoignage en tout début de document, il semble bien que la solidarité soit mise à mal. On s'interrogera sur les pratiques de l'acteur social que nous sommes étreint entre l'ingénieur qu'il doit être pour s'adapter à la dématérialisation des

pratiques et le citoyen singulier qu'il est. Cet équilibre instable engendre des relations sociales incertaines et angoissantes pour un nombre loin d'être négligeable de personnes.

Pour cela il est proposé de s'arrêter un moment sur la déshumanisation des services, l'isolement des personnes, tout en reconnaissant au numérique un potentiel relationnel évident.

a) Déshumanisation des services notamment publics

Le développement de la dématérialisation des démarches du champ privé, marchand comme du champ public avec les services publics ont permis un traitement des démarches des plus rapide. A défaut d'évidence, c'est ce qui est annoncé par tous les promoteurs de cette évolution. Devant cette affirmation reprise dans tous les espaces publics ou médiatiques, le citoyen-internaute qui ne parvient pas à se déplacer dans cette nouvelle jungle, se sent dévalorisé voire méprisé.

Ce sentiment devient excluquant quant le citoyen-utilisateur n'est pas ou plus en capacité d'agir par lui-même sur sa propre destinée. Cette dépendance est d'autant plus forte et dommageable que ce sont les plus faibles qui subissent ces pratiques déshumanisantes. Elles les laissent sans autonomie et totalement dépendant. Elle entraîne ainsi un sentiment d'abandon et une estime de soi des plus faibles. C'est le terreau d'une violence renfermée pouvant à tout moment s'exprimer sans garde-fou.

EXTRAIT 7

Déshumanisation service publics

« Mais cet objectif [l'amélioration de l'accès de tous et de toutes à ses droits, NDLR], ne sera pas atteint si l'ambition collective portée dans ce processus se résume à pallier la disparition des services publics sur certains territoires et à privilégier une approche budgétaire et comptable. De même, si l'on considère que cette transformation profonde des relations entre usagers et services publics peut se faire à « marche forcée », sans tenir compte des difficultés bien réelles d'une partie de la population et des besoins spécifiques de certaines catégories d'usagers. Il ne sera pas plus atteint si cette évolution aboutit à une déresponsabilisation des pouvoirs publics, en renvoyant notamment à la sphère associative la prise en charge de l'accompagnement des usagers, ou en misant sur le secteur privé pour compenser les défaillances du service public »

Source : Rapport « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics 2019 », Défenseur des Droits

b) Individualisation et isolement des personnes

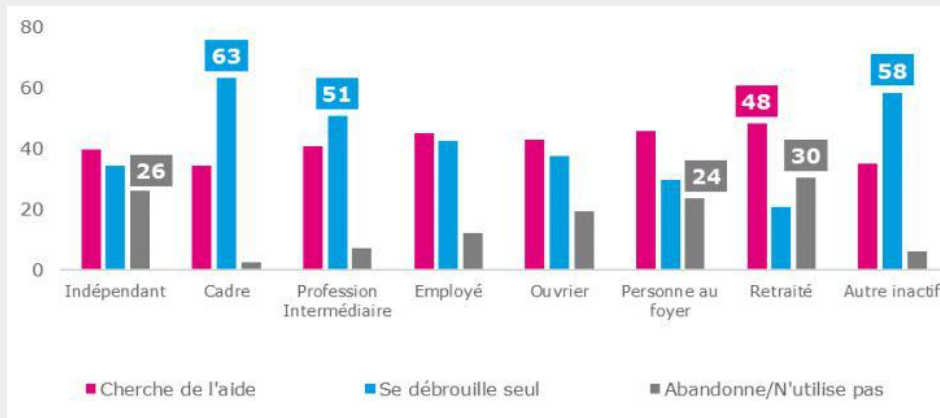
Au moment où l'on écrit ici et là les bienfaits de l'action collective pour ranimer le sentiment d'utilité et de confiance envers l'autre, l'évolution de la dématérialisation des démarches rend le citoyen-utilisateur totalement responsable de la situation dans laquelle il est. C'est de fait un sentiment de culpabilité qui émerge alors.

Pour ceux qui sont seuls, pauvres et fragiles cette dématérialisation qui leur est proposée ne leur permet pas de faire société. L'outil numérique pour les plus isolés ou fragiles et les moins formés devient pour eux un accélérateur d'isolement et de décrochage d'une société qui va trop vite pour eux.

Au moment où la solidarité devrait prendre le relai pour éviter toute relégation, chacun cherche des réponses adaptées à son milieu personnel et social : un retour du chacun pour soi. L'exemple de l'extrait N°8 illustre parfaitement cette constatation.

EXTRAIT 8

Graphique 107 – On peut rencontrer des difficultés quand on utilise des outils informatiques et numériques : ordinateur, internet, smartphone, tablette. Quand vous rencontrez une difficulté de ce type, que faites vous ?



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2018.

c) Développements potentiels de relations sociales

Et pourtant devant l'enjeu de l'isolement et de la relégation, le numérique représente un potentiel très fort pour faire société. Il peut favoriser le renforcement de liens entre les individus. Ces outils de rencontres, de liens, d'échanges interpersonnels et d'échanges peu ou prou collectifs sont des médias qui renforcent la création et le développement de liens.

Il reste que ces liens sont à la fois interpersonnels et/ou de masse. Ces deux champs de développement répondent à des critères et modalités d'utilisation différente. Faudra-t-il choisir entre ces deux utilisations l'une personnelle et interpersonnelle et l'autre plus collective et de masse ?

EXTRAIT 9

Tous distants et pourtant si proches : comment les nouvelles technologies nous rapprochent. Par L'Express.fr, publié le 20 mai 2014

Si les nouvelles technologies servent avant tout à améliorer nos conditions de vie et à simplifier les choses, elles contribuent aussi largement à rapprocher les êtres humains et à faire tomber les frontières.

D'un point de vue purement communicationnel, les innovations survenues ces dix dernières années ont changé la face du globe. Grâce à des services comme Skype, FaceTime, WhatsApp ou Viber, on peut aujourd'hui rester en contact permanent avec ses proches, mais surtout les voir en chair et en os sur son écran. Un concept encore utopique au siècle dernier mais qui rend la communication par hologramme ou la téléportation plus qu'envisageables à l'avenir...

Les réseaux sociaux ont évidemment la part belle dans l'évolution de ces relations interhumaines, puisque nous sommes plusieurs milliards à passer un peu de temps tous les jours sur nos plateformes préférées. À travers le partage de contenus et de savoir, les cultures se mélangent, des amitiés sont forgées et des gens issus d'horizons bien différents apprennent à cultiver leurs différences.

L'émergence de ces nouvelles technologies a également contribué à transformer le monde de l'éducation, offrant la possibilité à des utilisateurs aux quatre coins du globe de suivre des cours en ligne à distance, par l'intermédiaire des MOOC (Massive Online Open Courses).

Des risques pour l'avenir ?

Les sites de rencontres, très en vogue actuellement, présentent une option supplémentaire pour ceux qui sont à la recherche du grand amour, ou simplement d'amis avec qui converser. L'aspect de plus en plus local que prennent certains de ces services (Tinder, Badoo, etc...), basés sur la géolocalisation, démontre cependant que la distance physique n'est plus un critère déterminant d'utilisation.

En effet, les modes opératoires ont bien changé : aujourd'hui les rencontres s'initient de plus en plus sur Internet, avant de se poursuivre dans la vraie vie, alors qu'avant, on se rencontrait d'abord en personne, avant de s'écrire. Ces façons de communiquer comportent-elles alors des risques ? Se dirige-t-on vers de nouvelles relations humaines exclusivement basée sur ses outils ? L'avenir (proche) le dira...

Source : https://www.lexpress.fr/actualite/tous-distants-et-pourtant-si-proches-comment-les-nouvelles-technologies-nous-rapprochent_1544039.html

4°) L'outil numérique, Innovant, créatif et global, modifie les pratiques sociales et culturelles

Collectives ou interpersonnelles les pratiques sociétales sont en train de changer. Il nous faut prendre la mesure de ces changements. L'innovation quasi permanente dans ce champ est une opportunité autant qu'un risque. Cependant il permet l'adaptation continue des offres aux besoins des citoyens. Ainsi tous ces outils facilitent des relations de proximité et offrent un accès à l'information toujours plus grand. L'envers de la médaille réside dans l'uniformisation de ces pratiques dénoncée et crainte par d'autres.

a) Des relations de proximité facilitées

Curieusement cet outil global peut aussi être au service de relations sociales de proximité. Elles peuvent être familiales, amicales, communautaires, professionnelles ou territoriales. L'outil est mondial mais il est aussi là où vous êtes : loin de chez-vous ou près de chez-vous.

EXTRAIT 10

Saint-Malo. Famileo reçoit le Pass French Tech à l'Élysée

La start-up Famileo, basée à Saint-Malo fait partie de la dernière promotion des Pass French Tech. Elle bénéficiera d'un programme pour accompagner sa forte croissance. La remise a été faite par Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique au Palais de l'Élysée, à Paris, lundi 24 septembre.

La promotion 2018 des lauréats du programme d'accompagnement Pass French Tech rassemble 107 entreprises en très forte croissance issues de 3 secteurs : le numérique, l'industrie et la santé.

Parmi elles, figure une start-up de Saint-Malo. [Famileo est un réseau social à destination des familles.](#) Il permet à des personnes âgées de recevoir une gazette papier rassemblant des messages et photos postés par leurs proches. Les liens sont ainsi maintenus entre les générations.

Pépites

Le Pass French Tech est un programme national d'accompagnement lancé en 2014 à destination des entreprises en hyper-croissance, pépites de la French Tech.

Les acteurs majeurs du soutien au développement des entreprises (La French Tech, Bpifrance, DGE, Business France...) se mobilisent et se coordonnent avec les 13 Métropoles French Tech pour leur offrir de manière unique, prioritaire et accélérée des services spécifiques pour les accompagner.

Cinq leviers composent cette offre de services : le financement, l'international, l'innovation, le business développement et la visibilité.

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/saint-malo-famileo-recoit-le-pass-french-tech-l-elysee-5985358>

b) Accès à la connaissance

L'outil informatique et l'internet augmentent considérablement la capacité mémorielle de l'être humain. Des encyclopédies sur tout et partout sont à la disposition de chaque être humain ayant accès à cette technologie. Il devient très aisé de disposer d'une connaissance monumentale. Un accès à l'internet, un matériel adéquat, une capacité à l'utiliser et vous voilà lecteur de cette bibliothèque ouverte à l'infini.

EXTRAIT 11

18 juillet 2019 : Une manifestation de l'UNESCO plaide pour l'accès à l'information dans le cadre du programme de développement durable

Les sociétés doivent faire en sorte que le droit à l'information soit réel et protéger ses champions, selon Jeffrey Sachs, conseiller spécial pour les objectifs de développement durable (ODD) auprès du Secrétaire général des Nations Unies et professeur de développement durable à l'Université de Columbia à New York.

Il s'est exprimé lors de la cérémonie de lancement du [nouveau rapport de l'UNESCO sur l'accès à l'information](#) cette semaine, dans le cadre du Forum politique de haut niveau de l'ONU (HLPF), chargé d'examiner les progrès accomplis en matière de développement des objectifs de développement durable.

L'examen des objectifs de développement durable à l'ONU comprend l'évaluation de la performance de l'objectif 16 en matière de paix, de justice et d'institutions solides, qui comprend l'objectif 16.10 des objectifs de développement durable, qui consiste à « assurer l'accès public à l'information et aux libertés fondamentales ».

Source : <https://fr.unesco.org/news/manifestation-lunesco-plaide-lacces-linformation-cadre-du-programme-developpement-durable>

c) La crainte de l'uniformisation des pratiques culturelles

Comme on vient de le voir, l'outil de diffusion numérique est mondialisé et par voie de conséquence utilise les codes de la culture dominante, occidentale et libérale. Musique, littérature, politique, économique tous les domaines de la sociabilisation habituels sont ainsi concernés. Les cultures « minoritaires », « locales » et/ou « régionales » sont en grand danger d'être confinées à l'exercice touristique et ainsi marginalisées et exclues de la marche du monde.

La globalisation et la standardisation sont les moteurs d'une même dynamique produisant des objets au plus près des envies et désirs des internautes. Regarder les mêmes films, écouter les mêmes musiques, lire les mêmes livres autant d'offres susceptibles de formater des terriens qui se ressemblent tous et qui demandent tous la même chose.

EXTRAIT : 12

Algorithmes : comment sortir de sa "bulle culturelle"?

Le Billet culturel par Mathilde Serrell

Récemment des ingénieurs de la plateforme vidéo Netflix, expliquaient comment ils s'y prenaient pour adapter les petites vignettes d'illustration des séries, documentaires et films qu'ils proposent, en fonction de l'utilisateur. Ainsi comme le montrait en exemple, le site de la revue Usbek et Rica, à un amateur de comédie on proposera une vignette amusante du film « Good Will Hunting », à un amateur de romance, une vignette qui met l'accent sur l'histoire d'amour. Et pour être bien sûr que vous alliez jusqu'au bout du clic, l'équipe technique a développé ce qu'ils appellent des « contextual bandits » capables d'apprendre en temps réel et en ligne au fil de la navigation de l'abonné, et d'ajuster les illustrations proposées. En plus de la page d'accueil, qui personnalise l'ordre et la dénomination des types de contenus. Bref quand vous croyez faire votre propre sélection sur Netflix, vous êtes dans une forme d'illusion du choix et du hasard. Vous êtes en train de vous faire embarquer par votre double numérique.

Source : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-culturel/le-billet-culturel-jeudi-14-decembre-2017>

A n'en pas douter, ces pratiques culturelles dominantes sont animées par l'objectif de développer des activités économiques. Ces dernières sont en effet multiples et s'exercent dans de nombreux secteurs : artistiques, industriels, créatifs, logistiques etc... Ce sera l'objet de cette cinquième partie qui va suivre.

5°) Les enjeux économiques sont au cœur de l'outil numérique devenu le fer de lance d'une libéralisation forcenée

Il y a 30 ans ce secteur économique n'existait pas encore sauf à l'état embryonnaire. Cependant depuis les années 2000 notamment avec le développement d'internet, l'explosion technique et commerciale a bouleversé bien des secteurs des activités économiques des pays développés ou non. Il est proposé dans les lignes qui suivent un éclairage sur plusieurs dimensions. La première consiste à évoquer les innovations sources de richesses économiques dans tous les secteurs de la société, la seconde sur le développement exponentiel de la consommation effrénée de produits numériques ou connectés et enfin la contrepartie de cette course effrénée, la difficulté rencontrée par de nombreuses personnes qui ne parviennent pas à prendre le train en route.

a) Développement d'activités et d'innovations sources de richesses économiques

Depuis la création de l'outil informatique et tout particulièrement de l'internet, les nombreuses évolutions techniques mais aussi la création constante de nouvelles applications ont débouché sur des outils innovants dans tous les domaines : téléphones, smartphones, tablettes, ordinateurs portables, la domotique, etc.... Mais au-delà de cette évolution technologique il y a toutes les initiatives qui ont vu le jour dans des secteurs improbables au départ ou qui apparaissaient improbables et qui se sont imposées depuis ces dernières années : la médecine et la chirurgie en sont un exemple frappant. Celui de l'exploitation de l'image et du graphisme avec des métiers naissants en sont un autre.

Ces innovations se traduisent par une création riche de diversité et des développements fulgurants de toute sorte d'activités lucratives et marchandes ou non, se transformant en richesses financières colossales.

EXTRAIT 13

Numérique et santé : la feuille de route 2019-20

La feuille de route nationale 2019-2022 fixe les orientations de la politique du numérique en santé. Elle permettra d'accompagner les acteurs du système de santé dans le virage numérique et permettre à la France de rester à la pointe en matière d'innovation. Elle est déclinée en région au travers d'un Schéma directeur des systèmes d'information.

La feuille de route nationale 2019-2022 fixe les orientations de la politique du numérique en santé. Il s'agit d'une politique qui prend en compte toutes les dimensions du système de santé. Elle est assortie d'un programme opérationnel. **La gouvernance e-santé, sanitaire, médico-sociale et sociale, sera ainsi renforcée pour rassembler toutes les parties prenantes.**

Source : <https://www.paca.ars.sante.fr/numerique-et-sante-la-feuille-de-route-2019-2022>

b) Accélération du consumérisme

Ce développement amène le citoyen-internaute à se transformer en citoyen-internaute-consommateur. La métamorphose de l'acteur social en acteur consommateur est le moteur économique de l'expansion de l'outil numérique et de l'internet. Par ailleurs cette transformation ne s'arrête jamais. Une course au toujours plus petit, au toujours plus vite et au toujours plus quantitatif engendre un acteur citoyen-internaute-consommateur sous pression et au bord de la rupture. Mal préparé, il est devenu lui-même un produit qui le conduit à s'exclure de la communauté humaine réelle.

EXTRAIT 14

Philippe Moati : « la consommation a été bouleversée par le numérique et la démassification »

Le 15 novembre dernier, la CCI de Grenoble invitait Philippe Moati, économiste et co-président de l'Observatoire « société et consommation » pour une conférence sur les nouvelles tendances de consommation. Une conférence organisée devant les chefs d'entreprises isérois, à l'occasion de la restitution des résultats d'une enquête sur les habitudes d'achat des ménages du sud-Isère.

Philippe Moati, vous venez évoquer les changements de modes de consommation à l'échelle nationale. On pense forcément au e-commerce. Est-ce le bouleversement majeur ?

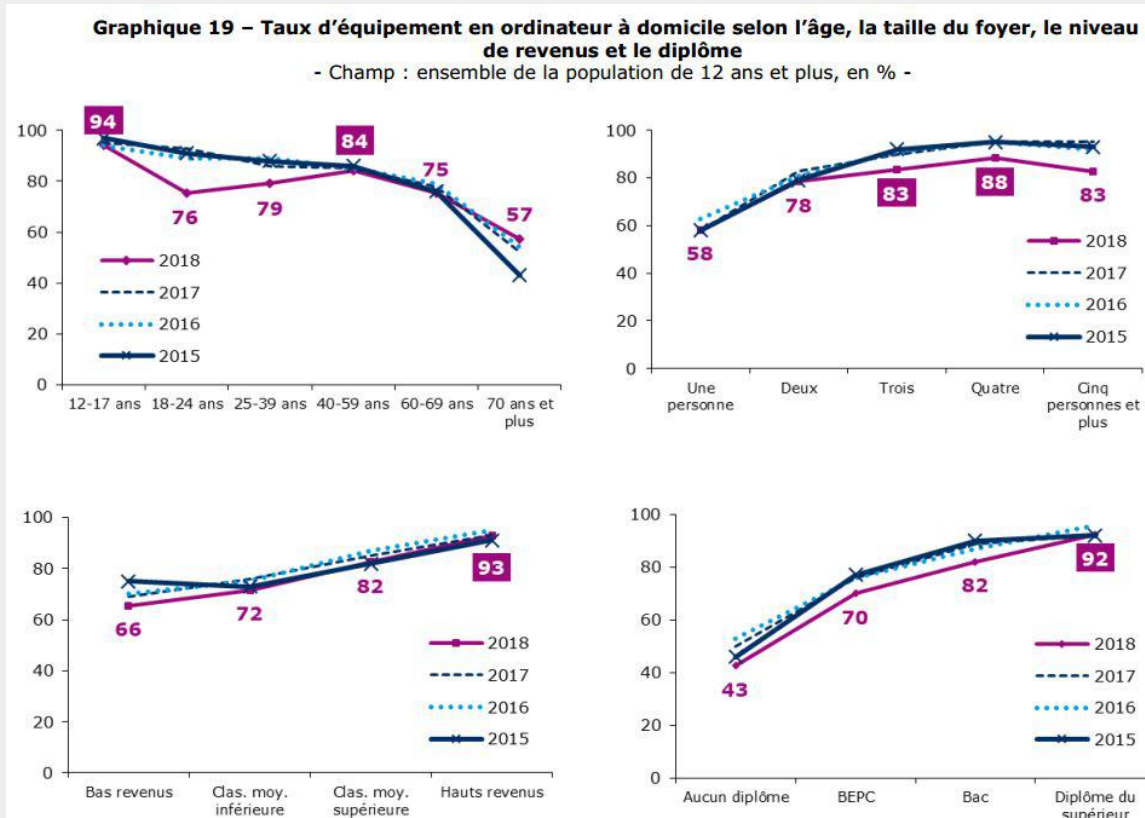
« En tout cas, au cours des 10 dernières années, les deux facteurs les plus visibles ont été le e-commerce, qui a déjà 20 ans et qui n'est donc plus une nouveauté, et la consommation collaborative du type Airbnb. Ces deux évolutions n'ont pas le même poids. La consommation collaborative est plutôt périphérique. Elle dit des choses très intéressantes sur le plan sociologique, mais ne bouleverse pas les équilibres économiques. Le e-commerce en revanche est totalement concurrent du commerce traditionnel. Il se métamorphose et s'adapte si vite aux nouvelles demandes qu'il ne montre aucun signe d'essoufflement pour le moment. Pire que ça, il se concentre entre les mains d'un tout petit nombre d'acteurs très puissants, qui ont des velléités très fortes. Cela ne fait qu'accélérer la mutation de la consommation, qui était déjà ancrée ».

Source : <https://www.les38.fr/philippe-moati-la-consommation-a-ete-bouleversee-par-le-numerique-et-la-demassification-23305.html>

c) Inégalités d'accès au matériel et à l'usage devenus presque indispensables

Même si le coût du matériel a chuté depuis une dizaine d'années, le coût de cet outil et/ou de son usage sont encore un barrage à son utilisation. En fait la barrière est double. D'abord il y a le coût que l'on pourrait appeler coût initial (appareil PC, écran, ligne internet...) et ensuite le coût induit. Ce dernier est lié à l'innovation incessante entraînant l'achat de nouveaux outils ou d'outils complémentaires. Ces deux phénomènes conjugués font qu'une partie de la population, de plus en plus grande, se retrouve écartée d'un accès qui lui garantirait autonomie et indépendance dans la société d'aujourd'hui. Cette évolution est à replacer dans les contextes spécifiques liés à l'âge, la taille du foyer, des niveaux de revenu et/ou de diplôme. Elle crée dès lors les conditions de l'exclusion d'une part de la population.

EXTRAIT 15



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2018.

Face à ces 5 premiers enjeux, le dernier découle directement de leur combinaison. Le citoyen-internaute-consommateur, est de moins en moins acteur de sa vie et de ses centres d'intérêt propres. Devant l'accélération de toute cette machinerie, il est devant un dilemme machiavélique : Succomber aux attraits du monde numérique et perdre peu à peu son sens critique ou être un acteur-citoyen numérique pensant. C'est la question du libre choix.

6°) Protéger le libre choix : quand l'illusion du choix l'emporte sur nos libertés individuelles

Le langage informatique est binaire et depuis quelques années les individus s'en aperçoivent. La dématérialisation des démarches et l'impossibilité de rentrer dans les cases proposées fait qu'on entend de plus en plus : « je n'y arrive pas ! Impossible d'utiliser la démarche numérique pour obtenir »... ma carte grise, ma déclaration d'impôts, mes droits sociaux, etc....

Au-delà de ces difficultés techniques rencontrées d'autres questions émergent. La question sécuritaire est de loin celle qui préoccupe les utilisateurs. Vient ensuite le doute qui s'installe sur les manipulations des masses notamment lors des consultations électorales et pour finir les enjeux entre anonymat et responsabilités individuelles et collectives abordées plus avant.

a) La sécurisation des données personnelles est la clé de la confiance au sein des groupes humains.

L'adage dit : « Pour vivre heureux vivons cachés ». Voilà un adage de plus en plus impossible à tenir devant la masse d'informations véhiculés aux seins de toutes les applications que l'on utilise. Qui n'a pas été victime peu ou prou d'un internaute malveillant ? Cette peur sans doute bien entretenue pose la question de la protection de nos données personnelles touchant à l'intime, le médical ou le militantisme de l'engagement et bien d'autres domaines encore.

La vie personnelle est une sanctuaire qui doit rester inviolable. Or, l'outil numérique couplé à l'internet ouvert à toutes les transgressions sont deux agents intrusifs dans l'espace très privé de chacun des internautes.

Il y a là un enjeu majeur dans nos sociétés ouvertes laissant l'utilisateur sans réelle protection face aux énormes moyens dont disposent les fournisseurs d'accès de toute nature.

EXTRAIT 16

FaceApp: y a-t-il un risque pour votre vie privée et vos données?

FaceApp permet de modifier les photos de son visage à l'aide de filtres. Mais elle comporte des risques insoupçonnés des utilisateurs.

Quelques rides en plus, des cheveux en moins et souvent un bon fou rire. En quelques clics, l'application mobile FaceApp réussit à vieillir de manière extrêmement convaincante les visages de ses utilisateurs. À la faveur d'un challenge populaire sur les réseaux sociaux, le logo de FaceApp apparaît partout. D'après Visibrain, plus de 151.000 publications Instagram et près de 60000 publications Twitter y sont liées, via le terme #AgeChallenge. FaceApp est actuellement la première application de photo la plus téléchargée sur Google Play (la boutique des smartphones Android) et la quatrième toutes catégories confondues dans l'Hexagone. Elle est aussi première toutes catégories sur l'App Store, la boutique en ligne des iPhone. Beaucoup ignorent toutefois que l'utilisation de l'application n'est pas sans conséquence pour leur vie privée.

Quels risques pour la vie privée?

Le PDG de FaceApp [affirme](#) que, contrairement à d'autres applications, la sienne ne nécessite aucune autorisation d'accès abusif au système des smartphones et à des données comme le GPS. Sur ce terrain, elle est donc moins problématique que [Meitu](#), une application chinoise qui exigeait l'accès au carnet d'adresses ou à la géolocalisation de ses utilisateurs pour de simples retouches d'images. Mais FaceApp collecte bien de nombreuses données, comme la plupart des applications: adresse IP, identifiants publicitaires et autres métadonnées, recueillis via [une dizaine de traceurs](#) de publicité comportementale, un domaine au cœur de nombreuses polémiques sur la vie privée

Source : <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/faceapp-y-a-t-il-un-risque-pour-la-vie-privee-et-vos-donnees20190717>

b) La manipulation des masses c'est déjà le cas

Les élections de ces dernières années montrent un enjeu colossal face à l'essence même de nos sociétés démocratiques édifiées depuis deux siècles autour de la démocratie représentative. La capacité gigantesque de traitement des données, l'ouverture sans limite de l'usage du numérique et de l'internet permet à d'habiles manipulateurs de jouer avec la vérité. La vérité souvent relative est une quête sans relâche aujourd'hui remplacée par une tout autre ambition. En effet, à la place, l'algorithme et la manipulation opaque ont pris le relai, abreuvés par les données personnelles que le citoyen-internaute consommateur transmet parfois sans réserve et avec une grande naïveté. L'animation sournoise et mercantile de ces prédateurs se jouent du libre arbitre des citoyens d'un pays, d'une communauté, ou tout simplement les habitants d'un territoire.

EXTRAIT 17:

Le Journal des idées par Jacques Munier

L'empire des GAFA - 07/03/2018

Les entreprises emblématiques de la Silicon Valley inspirent un mélange de fascination et de crainte... Les entreprises emblématiques de la Silicon Valley inspirent un mélange de fascination et de crainte...(..) Une menace pour la démocratie

C'est sans doute pourquoi « d'anciens cadres des géants du web affichent publiquement des remords », que relaie la dernière livraison de la revue We Demain. « Ceux d'avoir participé à bâtir des empires numériques qui, par leur puissance expansionniste et leur cupidité, menacent les fondements de nos démocraties ». Et de fait, l'exploitation de nos données personnelles, outre qu'elle permet de cibler les offres commerciales, exerce une influence avérée sur la décision individuelle en matière politique. Fils d'actualité personnalisés qui nous enferment dans une bulle, détection des bassins d'électeurs potentiels, manipulations de l'opinion par les organes d'influence, tout cela forme une sphère fantôme de « décisions invisibles » selon l'expression de Tim O'Reilly, qui parle aussi, à propos de l'emprise croissante des algorithmes, d'une « algocratie ».

Source : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-des-idees/le-journal-des-idees-du-mercredi-07-mars-2018>

c) Tensions entre anonymat et l'exercice de la responsabilité

Revendiquer par certains la protection de l'anonymat doit permettre la libre expression. Il faut sans doute s'interroger sur cette affirmation. Certes la liberté d'expression est indivisible et inséparable des grandes libertés acquises lors du XVIII^{ème} siècle. Pour autant l'anonymat ne peut être le moteur d'une démocratie au vu des pratiques récentes et opaques des opérateurs du numérique.

La tension entre l'anonymat garante de la capacité d'une libre expression par la protection qu'elle offre d'une part et les institutions agissant en responsabilité, n'est pas près d'être réglées. Les gouvernements ne sont pas en mesure aujourd'hui de garantir les libertés individuelles et collectives et les moyens d'expression qui vont avec d'un côté et la nécessaire confidentialité partielle de la pratique de la responsabilité d'un autre côté. Ce travail est immense et se déroule en ce moment. D'un côté l'anonymat ouvert et potentiellement transgressif et de l'autre les institutions contraintes à la transparence et aux limites de l'exercice de la responsabilité.

EXTRAIT 18-1 :

Avis d'internautes. Une norme pour interdire l'anonymat

Sites internet, associations de consommateurs et professionnels ont élaboré une nouvelle norme pour mieux encadrer les avis d'internautes. Elle vise à mieux vérifier les avis et à mieux identifier leurs auteurs.

Acheter un appareil photo, réserver un hôtel, trouver un restaurant... Avant de passer à l'acte, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à consulter les avis qui pullulent sur les sites internet.

Pratiques douteuses

Des avis utiles pour se décider, mais souvent trompeurs, car pas toujours modérés, parfois achetés par paquets de douze et parfois inventés. En 2012, une dizaine de sites ont été sanctionnés par la Répression des fraudes.

Pour tenter de mettre fin à ces pratiques douteuses, 43 acteurs (Afnor, organisations de professionnels, sites de commerce en ligne, sites de consommateurs) ont élaboré une nouvelle norme. Elle sera présentée ce mercredi par l'Association française de normalisation et donnera lieu, à partir de jeudi, à un label pour les sites qui la respecteront après avoir choisi de se faire homologuer.

Source : <https://www.ouest-france.fr/europe/france/avis-d'internautes-une-norme-pour-interdire-lanonymat-417909>

EXTRAIT 18-2 :

Pourquoi la levée de l'anonymat sur Internet ne mettra pas fin aux délits en ligne

Par [Louis Nadau](#)

La levée de l'anonymat sur Internet a peu de chance de permettre de mettre fin aux délits en ligne, à l'inverse, elle pourrait compromettre la sécurité et les libertés individuelles des internautes.

Bas les masques ! Concomitamment à la crise des [gilets jaunes](#) et au scandale de la [Ligue du LOL](#), Emmanuel Macron s'est lancé dans une guerre pour pacifier internet. Le détail de ce vaste programme sera contenu, a annoncé le chef de l'Etat mercredi 20 février lors du [dîner du Crif](#), dans une loi contre la "cyberhaine" prévue pour mai prochain. Dans les plans de bataille envisagés par le président de la République figure notamment la levée de l'anonymat en ligne. Il y a pourtant peu de chances que la mesure permette de mettre fin aux délits en ligne, à l'inverse, elle pourrait compromettre la sécurité et les libertés individuelles des internautes.

Source : <https://www.marianne.net/societe/pourquoi-la-levée-de-l-anonymat-sur-internet-ne-mettra-pas-fin-aux-délits-en-ligne>

A ce moment de la réflexion, ce long inventaire est de fait incomplet. Cependant il est suffisamment illustré pour que ces évolutions et constats ne soient pas écartés d'une main méprisante et surtout naïve.

Il reste cependant à s'interroger sur la complexité des réponses à construire pour que ces outils ne soient pas hors de maîtrise sachant qu'ils sont qu'on le veuille ou non une réalité du monde d'aujourd'hui.

Le travail qui nous intéresse est celui de la meilleure réponse à apporter à toutes ces questions. Par contre l'objet de cette réflexion n'est pas l'enjeu global mais bien ce qui se vit sur le territoire d'exercice du centre socioculturel. C'est pourquoi ce qui va suivre s'attachera à préciser où en est le territoire intercommunal sur tous ces aspects.

II°) Face à ces enjeux en quoi le territoire d'exercice du CSCtempo est concerné et quelles sont les réponses spécifiques apportées par le CSCTempo ?

Ces enjeux se retrouvent sur tous les territoires, internationaux, nationaux et comment pourrait il en être autrement pour le territoire intercommunal de la Région de Blain, espace d'exercice du centre socioculturel Tempo.

Dans la partie qui va suivre, sera traité pour chaque enjeu présenté dans la première partie, les déclinaisons des singularités locales et les réponses apportées aujourd'hui par le centre socioculturel. Dans un second temps sera abordé le numérique en tant qu'outil et où le territoire intercommunal n'échappe pas à l'ambivalence d'un choix entre aspect positifs et aspects négatifs.

1°) Le territoire intercommunal se décline en singularités numériques

a) L'enjeu environnemental d'abord

Il ne s'agit pas ici de traiter la question de la consommation d'énergie, domaine trop large pour le territoire pour un traitement pertinent. Il est proposé de se limiter à la gestion du matériel et des équipements électroniques et informatiques.

Sur le territoire il existe plusieurs niveaux de récupération et ou de recyclage. Il y a les déchetteries susceptibles de recevoir les dépôts de matériels destinés à la filière déchets ou de recyclage. Il y a aussi

selon l'état du matériel la possibilité de récupérer et de reconditionner. Il existe une réponse marchande c'est à dire commerciale. Souvent portée par le profit ce qui est la finalité de l'économie marchande, elle reste limitée. A coté la réponse associative à travers le réseau écoresponsable est présente avec le CSCTempo et la recyclerie.

Ainsi parmi les activités du CSCTempo, la récupération, le reconditionnement et la mise en valeur permet de proposer des équipements ou de réparer certains matériels indispensables pour des internautes soucieux de l'environnement ou qui ne sont pas en capacité d'assumer le coût de la réparation ou de l'achat d'appareils neufs. Cela permet pour certains adhérents de bénéficier d'un équipement à un coût très largement moindre. Les ateliers de démontage et de reconditionnement au-delà de l'aspect formation et financier, permet d'éviter le gaspillage de matériel et de limiter la quantité de déchets dont certains sont pourtant des ressources rares et d'autres des éléments polluants.

EXTRAIT 19

LE MATÉRIEL RECONDITIONNÉ, VOUS CONNAISSEZ ?

Le reconditionnement augmente la durée de vie des équipements, limite la consommation d'énergie et de matières premières, ainsi que la production de déchets. Le principe : remettre sur le marché des ordinateurs, après les avoir nettoyés, révisés et vérifiés. Un appareil reconditionné, donc performant et en très bon état, est généralement plus cher qu'un appareil d'occasion.

EN SAVOIR PLUS

Guide de l'ADEME « Les impacts du smartphone »
Fiche de l'ADEME « Faire durer ses objets »
www.ordi3-0.fr sur les appareils reconditionnés

Source : ADEME novembre 2018

b) Enjeux Politiques et démocratiques

Le développement des outils numériques et du web pour les collectivités est aujourd'hui une réalité très ancrée dans l'espace public. Passé l'acquisition du matériel qui est en soi une véritable difficulté, l'usage nécessite une maîtrise des codes inhérents à l'informatique.

La masse d'informations engendre une obligation de trier, comprendre et analyser le flot incessant d'informations. Pour le territoire le niveau de formation des habitants est en deçà de la moyenne départementale. Lorsque l'on sait que la maîtrise de l'usage est plus aisée lorsque les utilisateurs sont bien formés, il y a là un véritable enjeu territorial.

Le premier **tableau 1** ci-dessous, présente les chiffres de la zone intercommunale et le second (**tableau 2**) la zone du département de Loire Atlantique.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2015

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	11 330	5 558	5 772
Part des titulaires en %			
d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	26,0	22,8	29,1
d'un CAP ou d'un BEP	31,7	37,6	26,0
d'un baccalauréat (général, technologique, professionnel)	17,5	18,1	17,0
d'un diplôme de l'enseignement supérieur	24,8	21,5	27,9

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Tableau 1 - Région de Blain

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2015

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	970 073	463 603	506 469
Part des titulaires en %			
d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	23,7	19,6	27,5
d'un CAP ou d'un BEP	27,1	31,4	23,3
d'un baccalauréat (général, technologique, professionnel)	17,4	17,5	17,3
d'un diplôme de l'enseignement supérieur	31,8	31,6	31,9

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Tableau 2 - Département 44

Quand le pourcentage total des personnes ayant au moins le BAC atteint 42,3 % pour le territoire intercommunal, il atteint 49,2 % pour le département de la Loire Atlantique. Un différentiel de plus de 7 point est très conséquent.

Par ailleurs prenons l'exemple de la demande de participation à la vie publique. Qui serait contre ? Pour autant si la loi oblige à donner la parole aux minorités municipales en leur réservant une partie du contenu du bulletin municipal, quelles sont les collectivités territoriales de notre territoire qui ouvrent leur site aux minorités et autres collectifs ou associations ? En dehors de l'aspect informatif, il n'apparaît pas d'initiative susceptible de transformer le site territorial en place publique. L'absence d'accès au contenu de ces sites à certains acteurs locaux ne facilite pas l'implication des habitants.

Sur ces deux points le CSCTempo est un acteur de médiation et de formation. Au service des projets des habitants, sa mission principale qu'il s'est donnée, il lui est possible de soutenir des initiatives, voire en porter pour faire émerger des lieux et des temps de rencontres et de débats. Le centre est parfois un moyen de favoriser les débats et les échanges sur des questions clés du vivre ensemble en cohérence avec ses objectifs de solidarité, de dignité humaine et de démocratie.

Ensuite, les formations apparaissent indispensables pour donner la possibilité à tous d'utiliser et de maîtriser autant que faire ce peu la sphère numérique. Ces actions formatives sont centrales et prioritaires dans les actions de son secteur numérique (formations, ateliers d'échanges sur l'utilisation des outils numériques, ateliers de reconditionnement, découverte et passage aux logiciels libres, accompagnements pour un usage faciliter aux services numériques des administrations et institutions, etc..).

Pour finir l'adage « un homme averti en vaut deux », pourrait être détourné en disant : « Au CSCTempo un internaute averti en vaut deux ! »

c) L'enjeu social et des relations sociales

Le territoire est concerné par un repli des services publics conjugués à une détérioration de certains commerces de proximité : La Poste, les banques, les permanences de caisses diverses. Sans être un désert, la lente diminution des services de proximité s'oppose à une accélération d'un usage omniprésent des services dématérialisés. L'exemple de la carte grise dématérialisée illustre parfaitement cette situation sur notre territoire. Mais il en va de même pour les services de la caisse d'allocations familiales ou des services autour de l'emploi.

L'usage de ces contraintes numériques sur le quotidien des personnes âgées ou fragiles n'est plus à démontrer. C'est le lot de personnes qui souvent arrivent au CSCTempo pour solliciter une aide. Par ailleurs sur le territoire la part des personnes âgées est plus forte que la moyenne départementale et nationale entraînant une carence conséquente de l'accès aux produits informatiques et à l'information par le Web.

Le CSCTempo répond actuellement à cet enjeu en ayant mis en place des **accueils spécifiques** pour les usagers de la CAF de Loire Atlantique. A cet exemple s'ajoute le label d'espace numérique de la Région des Pays de la Loire et l'ouverture très large de cet espace à l'accompagnement au cas par cas lors des accueils animés. Ainsi les usagers dépourvus et isolés sont en mesure d'obtenir des réponses d'accès à la sphère numérique dans toutes ses dimensions. A l'occasion de cette réponse circonstancielle, le centre offre une possibilité de rencontre et de liens indispensables aux relations sociales mises à mal par un isolement devant l'écran.

Un autre volet et non des moindre réside dans l'**accompagnement des jeunes du territoire** à travers l'ensemble des actions au sein des établissements scolaires, centres de loisirs et les locaux de jeunes. L'activité des animateurs est aujourd'hui tournée vers un support incontournable : le smartphone ou/et l'ordinateur. Sans parler de la fracture numérique dans sa dimension financière la régulation de l'usage est un enjeu majeur pour l'éducation, la protection, les relations sociales avec les parents, la sécurité et la

santé des mineurs. C'est là un travail central du secteur jeunesse des animateurs et du centre social et ce depuis plusieurs années.

d) Le numérique et les pratiques sociales et culturelles

Le territoire intercommunal est un espace où se développe depuis de nombreuses années de multiples initiatives culturelles. Assez récemment, l'EPCI s'est doté de la compétence culturelle et l'action des bibliothèques ou médiathèque y est un enjeu prioritaire. Les activités de ces espaces culturels se développent de plus en plus, portées par des politiques publiques locales ou départementales ou même régionales et nationales. Certaines se sont développées avec des outils numériques spécifiques.

Par ailleurs **quelques associations locales culturelles ou non se sont mobilisées autour des ateliers de logiciels libres** du centre afin de promouvoir leurs activités et projet associatifs. Ces moyens ont permis à nombre d'entre elles de construire leurs premiers sites internet favorisant ainsi l'interconnaissance entre structures associatives mais aussi entre les associations et leurs adhérents. On pourrait également citer les coopérations entre les jeunes fréquentant le CSCTempo et l'association Château et essor Blinois à travers la création d'un film projeté sur la façade du château de Blain. Le centre a donc pris sa part à rendre possible l'accès au matériel et à l'usage, transformant à cette occasion les relations sociales au sein du territoire intercommunal.

Du coup l'augmentation de l'offre culturelle de proximité a été facilitée entre autre par ces sites dédiées (Audomarois, associations de théâtre, école de musique, associations du photo-club, médiathèque et bibliothèques...). Cependant au regard de la multiplication de ces moyens de communication on peut s'interroger sur le développement réel de la pratique culturelle de la population.

e) Les enjeux économiques

C'est sans doute là l'enjeu le plus visible de la fracture numérique. Longtemps le territoire n'a hébergé que peu de professionnels rendant possible l'accompagnement commercial des internautes ou autres utilisateurs du numérique contraints de se déplacer à Nantes par exemple.

Le choix de professionnels en proximité faisait défaut. Aujourd'hui l'offre s'est étoffée. Ainsi en consultant les pages jaunes on constate l'existence de professionnels commerciaux de proximité, tels que vendeurs, formateurs, conseillers ou/et de réparateurs marchands. Ils sont aujourd'hui **10 sur le territoire intercommunal**.

Par ailleurs les habitudes de vie quotidienne sont en train de changer à grande vitesse sur le territoire avec les installations des drives des grandes surfaces au détriment de l'animation des centres-bourgs alors même que les distributeurs de billets disparaissent dans certaines communes.

Si l'offre se multiplie, la maîtrise de l'outil et l'absence de liberté de choix des applications (hors Microsoft, Google, Amazon, Facebook...) ne permettent pas une émancipation des habitants.

Là aussi le CSCTempo par le développement de son secteur numérique et la connaissance des outils libres et le plus souvent gratuits permet sur le territoire **une offre originale et libre de toute marchandisation de la liberté qu'offre le numérique**. Inutile de rappeler ici l'existence de logiciels libres pour les activités administratives du centre à l'exception d'outils de gestion pointus et incontournables. Cette initiative permet non seulement de jouir d'un outil libre mais aussi d'offrir aux habitants du territoire un accès au moindre coût pour une utilisation souvent suffisante pour les internautes traditionnels.

En conclusion, le territoire connaît comme partout ailleurs, un développement des usages numériques et de la dématérialisation ainsi que de l'offre commerciale. Les acteurs locaux comme les autres n'échappent pas aux évolutions lourdes depuis une dizaine d'années. Cependant l'originalité du projet associatif du Centre socioculturel Tempo réside bien dans la cohérence de l'offre numérique multidimensionnelle. Elle englobe **l'accès à la connexion, l'accès au matériel, l'accès aux usages,**

L'accès à la liberté de choix des applications et autres outils, et ce dans la proximité. N'isolant pas la question numérique de l'utilité de faire société, le secteur numérique offre plus qu'une réponse technique au sein du centre socioculturel. Il s'agit ici d'une proposition émancipatrice au service de l'intérêt général.

Si comme nous venons de le voir le territoire est aussi concerné par les évolutions numériques il en va de même pour ses habitants. Il est cependant difficile de faire une balance avantages inconvénients de ces outils. Ils sont souvent à la fois de formidables opportunités mais aussi des outils envahissants au point où nous en sommes devenus dépendants dans notre vie quotidienne.

2°) L'ambivalence entre aspects positifs et aspects négatifs

a) Le développement de la numérisation et de la dématérialisation : une évolution incontournable, envahissante ou/et bénéfique ?

A la lecture du long constat qui précède, le risque serait de considérer ces développements comme des évolutions négatives et d'être dans une posture de rejet voire de déni d'adaptation à ces nouveaux outils. Il n'est pas ici question de dénigrer l'outil ni de le refuser. Il est, voilà tout.

La posture choisie est d'éviter une attitude d'allégeance à une offre sociétale devenue réalité aujourd'hui et qui va poursuivre sa progression. C'est pourquoi le choix qui est fait est de se concentrer sur les points positifs proposés par cette mutation technologique.

L'accès à l'information, la possibilité de relier des personnes à travers le monde à un coût très raisonnable, le rapprochement des personnes qui se rendent service avec toutes les applications éruptives, l'accès à la connaissance avec les encyclopédies en ligne, les outils de la mobilité dans un monde en perpétuel mouvement sont tous des sujets à saisir comme des opportunités.

Non seulement le numérique change nos vies, mais il se réinvente sans cesse pour améliorer notre quotidien qui se transforme de plus en plus rapidement.

b) L'outil comme but ou comme moyen ? Un choix pour une ambition associative

Cependant il n'est pas question d'approuver benoîtement une attitude de soumission aux innovations technologiques constatant par ailleurs les dérives de ces dernières années.

Les positions de monopôle, les dérives commerciales, les ventes de profils obtenus souvent par la naïveté des internautes, les manipulations politiques, l'anonymat facilitant toutes les outrances démontrent que la face peu recommandable de l'être humain existe. Elles s'opposent sans vergogne aux initiatives du monde des logiciels libres où la volonté de donner est plus forte que celle de vendre.

Devant cette ambivalence, le projet associatif du CSCTempo préfère **voir le numérique et la dématérialisation comme moyen de faciliter le quotidien des habitants mais à une condition**. Il est nécessaire que l'attachement à cette transformation technologique s'accompagne d'un renforcement des liens entre habitants et citoyens. Pour cela la formation, l'accompagnement dans toutes ces dimensions financières, techniques, intellectuelles et autres doivent être assurés en toute liberté avec un souci de grande indépendance vis à vis du politique, de la technologie et du financier.

L'ambition du CSCTempo (au regard de ces valeurs reprises dans ses statuts et de son choix de développer une réponse cohérente à tous ces enjeux) est de trouver le chemin idéal pour garantir une société inclusive et éviter le piège du tout numérique induisant une société d'individus connectés mais qui

ne se fréquentent plus. Il délaisse une frange conséquente de la population susceptible un jour de décrocher à jamais.

L'important aujourd'hui est donc de solliciter le plus grand nombre d'acteurs du numérique au sein de l'association pour choisir quels seront les chemins à emprunter pour construire cette réponse pour les années à venir. C'est l'objet de cette troisième étape.

Récapitulatif des actions menées par le CSCTempo dans le cadre du secteur numérique au 1^{er} juillet 2019

Nature de l'activité	Rythme	Coût	Fréquentation
Ateliers informatiques	Le vendredi matin durant toute l'année sauf les vacances scolaires)	15 à 35 € selon quotient familial *	Moyenne 12 personnes 52 personnes en 2018
Atelier initiation	Série de 10 séances de 2h Logiciels libres, formation de base destinées à favoriser l'utilisation de matériel pour les personnes très débutantes		8 pers./cycle + 6 bénévoles
Atelier de reconditionnement et de réparations d'ordinateurs	Actions ponctuelles et/ou sur rdv	Prix libre	17 personnes/an
Accès public à internet	Selon ouverture du CSCT et à l'accueil animé. S'ajoute l'accueil en lien avec l'action de la CAF (accès à ses ayants droits)	Gratuit	Environs 40 personnes/an
Formations	Programme de formation (FDVA et +)	Gratuit	12 personnes/an
Install party	Sur demande et en groupe. Installation Linux Ubuntu sur l'ordinateur des adhérents	Prix Libre	19 personnes en 2018
Sensibilisation et information	Sur RDV	-	Très inégale selon projet
Accompagnement des établissements scolaires	Un atelier par semaine en période scolaire	-	6 jeunes
Tiers lieu numérique junior	Le mercredi / L'été avec l'accueil jeunes. Utilisation de l'imprimante 3D	Prix libre	
La boutique	Vente à bas prix d'ordinateurs réparés pour les adhérents	50 €	3-4 PC par an, en baisse
Commission informatique	Volontaires des usagers des activités numériques pour orienter les activités. (1fois par trimestre)	0	6-7 personnes

*L'adhésion est obligatoire

III°) Aujourd'hui au regard des enjeux, de la configuration du territoire et des réponses apportées par le CSCTempo, que souhaite t-on engager ou relancer au sein du Centre en interne comme en externe ? Dites nous ce que vous en pensez, ce que vous désirez, ce qui vous est indispensable ou que vous refusez ?

Il s'agit ici de proposer une méthode et un calendrier destinés à solliciter les adhérents et tout particulièrement ceux et celles qui ont fréquenté ou fréquentent tous les « ateliers » du numérique, mais aussi les instances de gouvernance de l'association. Il a été décidé de consulter les personnes présentes de l'atelier numérique du vendredi matin et ensuite de rencontrer la commission numérique de l'association.

a) Rencontre à l'atelier numérique du 20 septembre 2019

L'étape 3 de la réflexion sur le numérique au CSCtempo, s'est déroulée le 20 septembre 2019 de 10h à 11h15. Elle précédait l'atelier numérique traditionnel puisqu'il lui a succédé de 11h15 à 13h00. Comme convenu l'animateur Guillaume Even et l'administrateur Dominique Bécot ont présenté la démarche engagée par ces derniers dans le cadre du renouvellement de l'agrément du projet social.

Il a été procédé à un tour d'horizon du diagnostic débuté depuis le mois de mars et qui a débouché sur un document de près de 30 pages. A partir de cette présentation dont le contenu est celui repris dans l'étape 1 et l'étape 2 de ce document, la parole a été donnée aux 11 personnes présentes hors animateur et administrateur.

Les premiers échanges ont pu éclaircir et préciser certains points notamment sur la question environnementale. Les 45 minutes qui ont suivi ont permis aux personnes présentes d'aborder différents points de vue.

- Certaines personnes craignent de ne pas pouvoir suivre l'évolution technique des outils et les nombreuses dématérialisations en cours dans l'espace public et les administrations (***peur de ne pas suivre les transformations des démarches administratives et juridiques***),
- Il est important et utile de mieux connaître ce qui se passe dans notre environnement sociétal ou le numérique est partout, et ce afin d'en mesurer les enjeux (***Ex : la consommation énergétique***),
- Les demandes d'informations voire plus sur Windows ne doivent pas être écartées pour ne laisser la place qu'aux logiciels libres. Il faut aussi accueillir les personnes utilisatrices de Windows (***tenir compte de la situation actuelle des personnes utilisatrices des outils habituels plutôt qu'une volonté militante excluante avec les logiciels libres sachant que l'un n'empêche pas l'autre***),
- Il faut faire connaître Linux, car son existence et son utilisation peuvent donner du sens à la pratique numérique quotidienne (***les outils alternatifs et libres doivent faire l'objet d'informations pour être plus connus***),
- Lorsque l'on pratique les ateliers du CSCTempo cela permet d'être plus responsable et plus autonome de l'usage quotidien que l'on fait du numérique (***émancipation de l'habitant-internaute***),
- Il est essentiel de pouvoir compter sur un animateur ou plus globalement sur le CSCTempo lorsque l'on a un souci et que l'on est passé à Linux accompagné par le CSCTempo. Pérenniser l'approche et cette présence technique est rassurante et sécurisante. Cet enjeu freine certains à faire le pas. (***face à la peur de se retrouver seul face à sa machine ou une application, le CSCTempo a un rôle à jouer au vu de son expertise***).

A 11h15, il est mis fin à cette rencontre et l'atelier proprement dit commence.

b) Rencontre des membres de la commission numérique mardi 23 septembre 2019

A l'invitation aux membres de la commission 4 personnes ont répondu. Les échanges ont parfois été les mêmes qu'à l'atelier du vendredi matin mais de nouveaux commentaires sont apparus. A noter que les personnes présentes sont des utilisateurs réguliers de l'informatique voire des logiciels libres. Voici les thèmes abordés :

- Le reconditionnement s'oriente de plus en plus exclusivement vers les portables et non les tours considérées comme du matériel du passé. Cela entraîne des difficultés plus importantes. ***Les portables sont plus compliqués à reconditionner.***
- Pour ce qui est des formations
 - la demande est parfois trop isolée (ex utilisation du tableur pour une formation professionnelle ou dans le cadre d'une recherche d'emploi. Il faudrait orienter les demandeurs vers pôle emploi ou la maison de l'emploi)

- Il y a un enjeu autour de l'approche théorique (académique) ou l'approche plus technique liée à des astuces transmises au gré des rencontres et autre atelier. Cela dépend beaucoup des demandeurs et de la **pédagogie** mise en œuvre ainsi que du contexte de l'activité proposée (atelier, formation, partage d'expériences et de savoir faire)
- La formation doit être un moyen d'**apprendre et de se réassurer** permettant plus d'autonomie dans l'utilisation des outils
- Des formations ou des **accompagnements renforcés sur Linux** permettraient de pérenniser les acquis appris au sein du CSCTempo et encourageraient à la **création d'un réseau ou communauté locale** d'appui aux utilisateurs des logiciels libres.
- Le développement des logiciels libres est en accord avec les valeurs de l'association. Il serait utile de développer la **communication sur leurs existences ainsi que sur l'offre portée par le CSCTempo** afin d'inciter les habitants-internautes à les utiliser ou tout simplement à se poser la question de leur utilisation.
- La **protection des données personnelles** est en débat bien au-delà du CSCTempo. Mais au vu des usages constatés au sein de l'atelier et des pratiques de tous les publics y compris des jeunes, une sensibilisation plus forte est **un enjeu clé au regard des valeurs défendues par le CSCTempo** dans ses statuts (démocratie, dignité humaine, émancipation, solidarité ...). Un développement de conférences ou de soirées sur ce thème est une piste parmi d'autres.
- L'offre existante est importante et **la rendre plus lisible** est déjà un enjeu avant de multiplier de nouvelles offres. Renforcer l'existant et l'adapter plutôt que de créer de nouvelles propositions ?

IV°) Transformer ce réel désiré dans le projet associatif en mettant en lien les valeurs du centre socioculturel et les valeurs d'une société à l'image de ces valeurs. Mais comment procède t-on ?

Pour cette dernière étape de la réflexion, il a été décidé de rassembler les analyses et les commentaires et avis. A l'issue de la lecture du déroulé de la réflexion menée, la direction, l'animateur en charge du secteur numérique et un administrateur se sont retrouvés pour faire une synthèse de la démarche engagée et retenir des axes apparaissant comme prioritaires au regard des travaux en cours sur le renouvellement du projet social du CSCTempo.

Après débat il apparaît que ces axes prioritaires sont au nombre de 4 : Garantir un accès matériel des outils du numérique, Informer/Former/Animer des réseaux, Sécuriser et maîtriser les usages, Rendre lisible et Développer la pertinence des réponses du CSCTempo.

Il est envisagé d'agglomérer ainsi des objectifs opérationnels à l'arbre des objectifs du projet social du centre compléter par un plan d'actions développé autour de ces quatre objectifs opérationnels

Garantir un accès matériel des outils du numérique

La fabrique

- Récupérer et collecter des matériels
- Reconditionner
- Réparer

La boutique

- Vendre des équipements reconditionnés à destination des publics en difficulté

L'entrepôt

- Mettre à disposition des outils numériques (imprimante 3D, Brodeuses, impression, matériel vidéo, curio...)

Informer/Former/Animer des réseaux

Initiation

- Approcher et s'ouvrir à la culture numérique
- Découvrir et s'engager dans la voie des logiciels libres ou propriétaires

Échanges de savoir

- Créer une communauté Linux
- Développer un atelier d'échange de savoir et d'astuces

Mise en réseau

- Animer une veille des initiatives autour du numérique sur le territoire (Ex : Tiers lieu, CLIC/ASEPT etc..)

Formation et sensibilisation

- Initier l'utilisation domestique des outils numériques
- Organiser des conférences sur la culture et les enjeux du numérique
- Accompagner les responsables associatifs

Sécuriser et maîtriser les usages

Les ateliers numériques

- Ouvrir et utiliser l'Espace Public Numérique
- Installer Linux sur PC
- Promouvoir les logiciels libres
- Résoudre ses difficultés d'usage
- Favoriser des échanges au sein d'un atelier ouvert destiné à la réassurance et à la découverte

L'usage : un droit

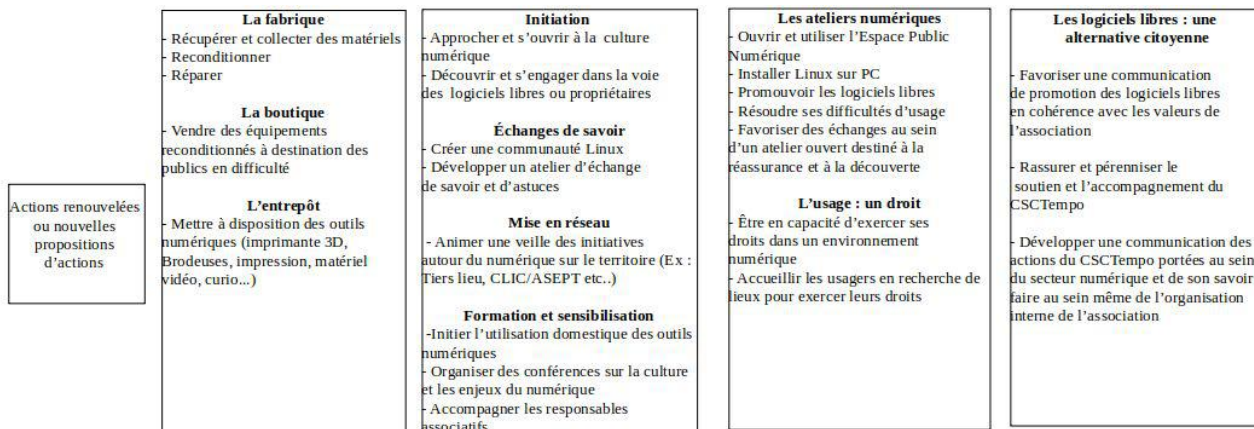
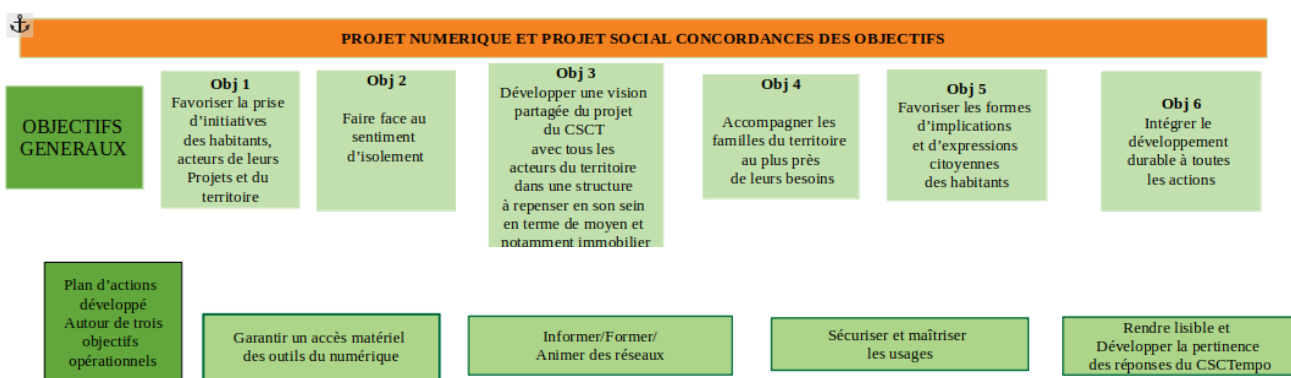
- Être en capacité d'exercer ses droits dans un environnement numérique
- Accueillir les usagers en recherche de lieux pour exercer leurs droits

Rendre lisible et Développer la pertinence des réponses du CSCTempo

Les logiciels libres : une alternative citoyenne

- Favoriser une communication de promotion des logiciels libres en cohérence avec les valeurs de l'association
- Rassurer et pérenniser le soutien et l'accompagnement du CSCTempo
- Développer une communication des actions du CSCTempo portées au sein du secteur numérique et de son savoir faire au sein même de l'organisation interne de l'association

Intégré dans l'arbre des objectifs on peut ainsi construire un sous ensemble de cette nature :



CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail a nécessité 18 heures de réunion et 12 heures de rédaction permettant ainsi une véritable mise en perspective de dix ans de pratique numérique au sein du CSCTempo.

Le centre peut à partir de cette histoire, capitaliser une pratique identifiée sur le territoire et en faire un atout pour son développement tout en conservant l'essence même du projet associatif et les valeurs portées par les bénévoles et les salariés et inscrites dans ses statuts.

Aux instances, aux partenaires mais surtout à ses adhérents et habitants de poursuivre cette expérience ancrée dans des pratiques construites au quotidien pour que l'engagement associatif soit « ici et là-bas, pour une planète numérique, libre et solidaire » .

Remerciements à ceux qui ont participé à ce travail collectif



BIBLIOGRAPHIE

Par ordre chronologique de rédaction

	Le Monde diplomatique Août 2019 ; article « Peut-on encore vivre sans internet ? »
Extrait 1	Eco-systèmes, Oeko-Institut, Ecolinfo et Sénat
Extrait 2-1	« L'âge de faire » N° 141 avril 2019
Extrait 2-2	Ouest-France du 25 avril 2019
Extrait 3	https://www.lemonde.fr/entreprises/article/2018/10/24/apple-et-samsung-sanctionnees-en-italie-pour-obsolence-programmee_5373931_1656994.html
Extrait 4	https://information.tv5monde.com/info/victoire-du-brexit-et-de-trump-la-democratie-sous-influence-des-big-data-176999
Extrait 5	https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/06/16/de-la-democratie-en-numerique_1373424_3232.html
Extrait 6	http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/03/02/31003-20180302ARTFIG00303-smartphone-et-politique-le-triomphe-du-populisme-numerique.php
Extrait 7	Rapport « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics 2019 », Défenseur des Droits
Extrait 8	CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2018.
Extrait 9	https://www.lexpress.fr/actualite/tous-distants-et-pourtant-si-proches-comment-les-nouvelles-technologies-nous-rapprochent_1544039.html
Extrait 10	https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/saint-malo-famileo-recoit-le-pass-french-tech-l-elysee-5985358
Extrait 11	https://fr.unesco.org/news/manifestation-lunesco-plaide-laces-linformation-cadre-du-programme-developpement-durable
Extrait 12	https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-culturel/le-billet-culturel-jeudi-14-decembre-2017
Extrait 13	https://www.paca.ars.sante.fr/numerique-et-sante-la-feuille-de-route-2019-2022
Extrait 14	https://www.lessor38.fr/philippe-moati-la-consommation-a-ete-bouleversee-par-le-numerique-et-la-demassification-23305.html
Extrait 15	CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2018.
Extrait 16	http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/faceapp-y-a-t-il-un-risque-pour-la-vie-privee-et-vos-donnees-20190717
Extrait 17	https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-des-idees/le-journal-des-idees-du-mercredi-07-mars-2018
Extrait 18-1	https://www.ouest-france.fr/europe/france/avis-dinternauts-une-norme-pour-interdire-lanonymat-417909
Extrait 18-2	https://www.marianne.net/societe/pourquoi-la-levee-de-l-anonymat-sur-internet-ne-mettra-pas-fin-aux-delits-en-ligne
Extrait 19	ADEME novembre 2018

Tableau 1	<i>INSEE dossier complet</i>
Tableau 2	<i>INSEE dossier complet</i>

AUTRES et DIVERS

16 août 2019 France-inter	Émission le téléphone sonne : Thème la pollution et usages numériques